Vincent JEANNEAU
18 Avenue Jacques Cartier
44818 SAINT HERBLAIN
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

Benoît QUINTIN de KERCADIO
3 rue Guglielmo Marconi
44800 SAINT-HERBLAIN
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

Rapport des Commissaires aux Comptes

sur les comptes annuels

GENTEM
Société par actions simplifiée au capital de 57 560 265 €
6 rue du Général de Larminat
75015 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

GENTEM
Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de la société GENTEM,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GENTEM,** relatifs à l'exercice le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment nous nous sommes assurés que les valeurs d'inventaire des titres de participation sont au moins égales aux valeurs nettes comptables figurant au bilan. Nous estimons que les éléments retenus pour déterminer les valeurs d'inventaire, conformément aux principes comptables énoncés à la note de l'annexe « Titres de participation », sont pertinents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Gouvernance.

6 Responsabilités des commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude significative, ou si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain, le 26 juin 2024

Les Commissaires aux Comptes

Signé par Vincent Jeanneau
Le 26/06/24
ID: tx_Mx4yx6erAzwQ



Vincent JEANNEAU

Signé par benoit QUINTIN
Le 26/06/24
ID: tx_Mx4yx6erAzwQ

Signed with
Universign

Benoît QUINTIN de KERCADIO

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 455	4 636	1 819	2 022
Autres immobilisations corporelles	440 823	103 089	337 734	388 875
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	52 687 943		52 687 943	52 687 943
Créances rattachées aux participations	2 744 686		2 744 686	1 834 263
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 896 313		17 896 313	17 896 313
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**73 776 219**	**107 725**	**73 668 494**	**72 809 416**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**330**		**330**	**300**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	456 127		456 127	8 534 421
Autres créances	60 893		60 893	1 560 564
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	820 202		820 202	36 441
Charges constatées d'avance (3)	28 215		28 215	27 661
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 365 767**		**1 365 767**	**10 159 386**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**75 141 986**	**107 725**	**75 034 261**	**82 968 802**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 744 685	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	57 560 265	57 560 265
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 855 164	6 855 164
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 854	2 479
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	54 490	28 377
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-91 178**	**27 487**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**64 382 595**	**64 473 773**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	8 451 751	8 765 524
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 869 297	8 228 100
Dettes fiscales et sociales	208 478	1 321 855
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	122 140	179 550
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**10 651 666**	**18 495 030**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**75 034 261**	**82 968 802**
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 556 384	5 429 835
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 095 282	13 065 195
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 640 144	12 939 138
Chiffre d'affaires net	**1 640 144**	**12 939 138**
Dont à l'exportation	223 456	2 289 745
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 000	15 166
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	16 215	13 530
Autres produits	4	24
Total I	**1 659 363**	**12 967 858**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	803 989	12 187 776
Impôts, taxes et versements assimilés	14 815	16 909
Salaires et traitements	511 989	457 265
Charges sociales	230 579	183 726
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	63 583	43 764
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	93 055	14 029
Total II	**1 718 009**	**12 903 469**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-58 646**	**64 389**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	20 368	1 578
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**20 368**	**1 578**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	50 871	23 138
Différences négatives de change	8	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**50 878**	**23 138**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-30 511**	**-21 560**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-89 157**	**42 829**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 021	927
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**2 021**	**927**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-2 021**	**-927**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		14 415
Total des produits (I+III+V+VII)	**1 679 731**	**12 969 436**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 770 909**	**12 941 949**
BENEFICE OU PERTE	**-91 178**	**27 487**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	20 368	1 578
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	50 870	23 137

Annexe



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société GENTEM, identifiée en tant que société mère, a signé une convention d'intégration fiscale avec la société PERSIMO, sa filiale. Cette convention est applicable à compter du 01/01/2023.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GenTem

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 75 034 261 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 91 178 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
-Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	5 105	1 350		6 455
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	342 191	5 815		348 006
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 743	5 074		92 817
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**435 038**	**12 239**		**447 277**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	54 522 206	1 910 422	1 000 000	55 432 628
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 896 313			17 896 313
Immobilisations financières	**72 418 519**	**1 910 422**	**1 000 000**	**73 328 942**
ACTIF IMMOBILISE	**72 853 558**	**1 922 661**	**1 000 000**	**73 776 219**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières se composent du mali technique sur Overseas issu des fusions de Sonoux, Keneva, Kyazi et Cosb d'un montant global de 17 875 416 euros.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SEPARGEFI 75015 PARIS	32 600 000	20 415 582	94,99	-2 677 137
OVERSEAS SARL 99999 LUXEMBOURG	2 341 900	13 112 937	100,00	680 310
SCI PERSIMO 75015 PARIS	1 443 840	8 110 740	99,99	89 240
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	47 786 842	47 786 842	3 400 000		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 083	1 553		4 636
- Installations générales, agencements aménagements divers	35 244	53 403		88 646
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 815	8 627		14 442
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**44 142**	**63 583**		**107 725**
ACTIF IMMOBILISE	**44 142**	**63 583**		**107 725**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 186 234 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 744 686	2 744 685	1
Prêts			
Autres	17 896 313		17 896 313
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	456 127	456 127	
Autres	60 893	60 893	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 215	28 215	
Total	**21 186 234**	**3 289 920**	**17 896 314**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	20 368
Etat - produits à recevoir	5 790
Total	**26 158**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 57 560 265 euros décomposé en 7 674 702 titres d'une valeur nominale de 7,50 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 651 666 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5 895 367	5 895 367		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 869 297	1 869 297		
Dettes fiscales et sociales	208 478	208 478		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 678 525	122 141	2 556 384	
Produits constatés d'avance				
Total	**10 651 666**	**8 095 282**	**2 556 384**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	17 760			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 17 760 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	49 458
Intérêts courus	53 467
Associés - intérêts courus	81 386
Dettes provis. pr congés à payer	41 893
Personnel - autres charges à payer	4 028
Charges sociales s/congés à payer	17 493
Org.sociaux - charges à payer	1 809
Etat - autres charges à payer	5 760
Taxe d apprentissage CAP	440
Formation continue CAP	1 328
Total	**257 061**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	28 215		
Total	**28 215**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2023
Prestations de services (France)	1 416 687
Prestations de services (Guadeloupe)	
Prestations de services (Export)	-25 220
Prestations de services (Intracommunautaire)	248 676
TOTAL	**1 640 144**

La facturation des prestations d'animation a été revue à compter du 1er janvier 2023, Gentem facture à présent seulement ses filiales du premier degré (Separgefi, Persimo et Overseas). Les années passées, Gentem refacturait des prestations d'animation à 46 filiales.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 39 815 euros
Honoraire des autres services : 20 000 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2023, la société SAS GenTem est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GenTem. Elle agit en qualité de tête de groupe.